

# Parcours de formation, théorique et pratique

## Votre parcours de formation

### 1 - EVALUATION DE DEPART

(obligatoire avant inscription)



### 2 - FORMATION THEORIQUE

Tests en salle et via Prépacode (internet)

Cours thématiques collectifs avec enseignant



### 3 - EXAMEN THEORIQUE

(obtention du code)



### 4 - FORMATION PRATIQUE

Conduite accompagnée	Conduite supervisée	Permis B traditionnel
20h de conduite obligatoire	20h de conduite obligatoire	20h de conduite obligatoire
Heures complémentaires si besoin pour être autonome	Heures complémentaires si besoin pour être autonome	Heures complémentaires si besoin pour être autonome
+ 2 h de rendez-vous préalable (avec accompagnateur)	+ 2 h de rendez-vous préalable (avec accompagnateur)	Préparation permis
RDV Pédagogique Pratique 1	Préparation permis	
RDV Pédagogique Théorique 1		
RDV Pédagogique Pratique 2		
RDV Pédagogique Théorique 2		
Préparation permis		



### 5 - EXAMEN PRATIQUE



AUTO ECOLE LA MUSARDIERE

1bis rue Emile Zola – 49460 Montreuil-Juigné – Tél : 02.41.42.30.80 / 06.72.57.70.90 – Email : [aemusardiére@gmail.com](mailto:aemusardiére@gmail.com)  
Siret : 82089273500011 – Agrément : E1604900120

## Formation théorique (code)

-----

L'auto-école de la Musardière préconise la complémentarité des trois outils suivants pour parvenir à un résultat satisfaisant, et rapide.

Le livre de code, le fameux livre de code ! Essentiel, il contient la plupart des réponses aux questions posées. Bien fait, clairement chapitré et permettant facilement le passage d'une famille à l'autre, il est la base indispensable. Format poche, on peut l'emporter partout !

Les séries en salle, avec support télévisuel, et cahier individuel permettant les réponses et les prises de note. Animée et corrigée par un professionnel, l'élève ne reste pas seul avec ses questions. L'interaction accélère l'apprentissage ! En plus de la correction basique, la plupart des images servent de prétexte à un élargissement du thème, voire même à de nouvelles questions. Venir en salle permet également d'être mieux informé et averti des subtilités récurrentes de formulation, et l'accent est régulièrement mis sur les notions indispensables à connaître !

Il y a également un cours théorique chaque mercredi pour amener ou renforcer les notions indispensables. Cela se fait autour d'une table, en groupe. Pas de support multimédia, on se pose, et on cause !

Prépacode : Fournisseur officiel des questions d'examen, vous aurez un identifiant et un mot de passe sur cette préparation internet. Cela permet d'en faire quand on veut, où on veut ! Comme toute préparation sur internet, les explications/réponses ne sont pas forcément très développées, il faut donc absolument rendre cet outil complémentaire avec de régulières (et pourquoi pas fréquentes) venues en salle !

L'auto-école de la Musardière dispose de plusieurs outils pour suivre assiduité et progression des élèves, afin d'accompagner au mieux le travail de l'élève.

Réserver une date et un lieu d'examen est à l'initiative de l'élève. Néanmoins, l'auto-école de la Musardière guide dans ce choix souvent difficile, et participe, en plus de la formation, à l'encouragement et au guidage pour ce faire ! L'auto-école peut également, sans coût supplémentaire, s'occuper de l'inscription à l'examen (avec l'élève bien entendu) !

## Formation pratique (conduite)

Elle se déroulera en C3, dans des conditions de circulation variée, de temps variés, et de luminosité variée (jour et nuit, selon les saisons et l'heure)

### La pédagogie

Le moniteur est un **professionnel** reconnu qui saura vous enseigner la bonne conduite.

Grâce au livret d'apprentissage, vous pourrez à tout moment suivre la **progression** de votre formation.

La **qualité** de vos leçons vous amène dans tous les cas à une progression.

Pour **conduire** un véhicule automobile, il faut acquérir des connaissances du Code de la Route et des habiletés afin de manipuler de façon précise les commandes de la voiture. Cela nécessite aussi de reconnaître et maîtriser les situations de conduite les plus variées. Enfin, il faut **apprendre** les règles de sécurité liées à l'utilisation de l'espace routier et avoir une conduite efficace pour ne pas gêner la circulation.

### L'organisation de votre formation

Lors du premier contact, je propose une évaluation. Ce n'est pas une leçon ou l'élève va forcément apprendre quelque chose, mais un entretien où l'on va découvrir les dispositions naturelles à l'égard de la conduite automobile et déceler si l'élève est susceptible d'accueillir facilement l'apprentissage.

### Le Moniteur est un professionnel reconnu

L'évaluation n'est pas une science exacte. A tout moment je saurai réajuster mon enseignement aux difficultés de l'élève. Elle est un moyen pour moi d'adapter les techniques d'apprentissage à mon élève. Sachez que le volume de formation varie avec les capacités d'assimilation de l'élève ! Je suis capable de faire progresser l'élève grâce à ma propre expérience et à mon niveau d'exigence.

### S'auto-évaluer grâce aux examens blancs du permis de conduite

Je propose des leçons en voitures dont la durée est fixée à 1h, 1h30 ou 2h. Le but est d'apprendre toute la tâche de conduite. Je dispense une leçon précise et adaptée à l'élève. À tout moment je pourrai donner les moyens à l'élève de s'auto-évaluer.

**Au terme de la validation des 4 compétences de formation, vous pouvez participer à un Examen Blanc.**

### Comprendre les mécanismes de la formation

Vous allez être formé par un professionnel. L'apprentissage pratique se déroule en trois temps. Dans un premier temps l'élève découvre le véhicule et la tâche de conduite, il y a ensuite une phase de recherche d'autonomie et le dernier temps concerne la préparation à l'examen.

### La découverte

J'explique les techniques. Comme par exemple : apprendre à démarrer ou encore comment franchir une intersection. Cette phase est plus ou moins facile en fonction des habiletés de l'élève. Je reste à l'écoute, j'expliquer plusieurs fois si l'élève n'a pas compris : je suis conscient qu'il faut du temps pour acquérir les bons automatismes.

### La phase de recherche d'autonomie ou travail de fond

Ici, je vous propose des exercices d'autonomie. Vous devez réussir ces exercices sans mon aide. Vous devez (vous) prouver que vous avez compris les explications qui ont été données pendant la phase de découverte. Je suis un peu plus «ferme », je peux vous donner le sentiment de perdre patience. En réalité, vous êtes confronté à la circulation, et aux dangers de la route. J'interviendrai parfois très tard et cela peut créer des émotions très fortes chez l'élève. Si vous avez l'impression que je suis moins agréable, c'est que je dois gérer votre observation et la sécurité autour du véhicule.

## La préparation à l'examen

Enfin, le bout du tunnel est là ! Ici vous mesurez votre prestation de conduite réelle avec les exigences de l'examen. Aussi bien dans la forme que dans le fond. L'élève montre avec précision ses capacités de remise en question, de rapidité d'analyse et d'acharnement.

**En résumé, vous avez affaire à des professionnels (moniteur et inspecteur) qui en aucun cas, ne vous manqueront de respect. En fonction de la phase de travail, le ton donné est sympathique, plus au moins solennel ou oppressant.**

N'hésitez pas à me communiquer vos sentiments, je peux vous conseiller.

---

## La conduite accompagnée (AAC)

Vous devez tout d'abord :

- procéder à une évaluation de départ initiale pour déterminer votre niveau ;
- suivre les 3 heures de cours thématiques obligatoires
- suivre une formation théorique et la valider par la réussite à l'épreuve du Code de la route ;
- suivre une formation pratique de 20 heures minimum dispensée de manière progressive avec des situations diverses ;
- effectuer un rendez-vous préalable de 2h00 avec votre/vos accompagnateur(s) à l'arrière du véhicule

### Comment se déroule la période de conduite accompagnée ?

Le véhicule utilisé doit être équipé d'un signe distinctif conduite accompagnée apposé à l'arrière.

La conduite avec l'accompagnateur se déroule ensuite sur une durée d'au moins un an et 3 000 km minimum (uniquement en France). Durant l'apprentissage, la vitesse est limitée.

L'accompagnateur doit être titulaire depuis au moins 5 ans du permis de conduire de la catégorie B. Il ne doit pas avoir fait l'objet d'une annulation ou d'une invalidation du permis de conduire durant les 5 années précédentes.

Cette période contient deux rendez-vous pédagogiques obligatoires :

Le 1er rendez-vous pédagogique a lieu 6 mois (environ 1000 à 1500 kms) après avoir commencé sa conduite accompagnée.

Le 2ème rendez-vous a lieu après 3 000 km parcourus et environ 2 mois avant le passage de l'examen pratique.

C'est lors de ce rendez-vous que le formateur décide si le candidat est apte à se présenter à l'épreuve pratique du permis de conduire à partir de 17 ans et demi.

Chaque rendez-vous pédagogique est composé d'1 heure en voiture où nous faisons un bilan de conduite et de 2 heures en salle où nous traitons des thèmes de sécurité routière (la présence d'au moins un accompagnateur est obligatoire lors des séances pratiques et théoriques)

**Seule cette formule permet de réduire la période probatoire du permis à 2 ans au lieu de 3 !!**

## La conduite supervisée

### Une nouvelle formule pour les plus de 18 ans :

Désormais, les candidats de 18 ans et plus inscrits dans une école de conduite, pourront compléter leur formation initiale par une phase de conduite accompagnée. C'est la "conduite supervisée".

### A qui s'adresse-t-elle ?

Comme pour la conduite accompagnée, le candidat de 18 ans et plus doit commencer par une évaluation de départ initiale pour déterminer son niveau. Après avoir réussi l'épreuve du code et avoir suivi au moins 20 heures de formation à la conduite de manière progressive et dans des conditions diverses, ainsi que 3 heures de cours thématiques obligatoires\*; l'enseignant autorise à opter pour la conduite supervisée en fonction du degré de maîtrise du véhicule, des compétences et des comportements qu'il a observés.

C'est une formation qui peut par exemple s'adresser à un candidat échouant à l'examen pratique, qui permet de renforcer les acquis et d'accumuler cette si précieuse expérience !

### Comment ?

L'élève doit parcourir au minimum 1 000 km uniquement en France sur le réseau routier et autoroutier à différents moments du jour et de la nuit.

L'accompagnateur doit être titulaire depuis au moins 5 ans du permis de conduire de la catégorie B. Il ne doit pas avoir fait l'objet d'une annulation ou d'une invalidation du permis de conduire durant les 5 années précédentes.

Une autorisation de conduire en conduite supervisée est délivrée par l'enseignant à l'issue d'un rendez-vous préalable de 2 heures comprenant une heure minimum de conduite et un bilan personnalisé.

Durant l'apprentissage, la vitesse est limitée.

Contrairement à l'AAC, cette formule ne permet pas de réduire la durée de la période probatoire. Les nouveaux titulaires du permis de conduire disposeront de 6 points sur leur permis et devront attendre trois ans sans infraction avant d'en obtenir 12.